



CHARTRE ÉTHIQUE

FormaCouple

PRÉAMBULE

FORMACOUPLE, représenté par Thomas RATEL et Nina BESNARD, propose un accompagnement relationnel pour couples visant à améliorer la communication et la dynamique relationnelle.

Cette charte éthique définit les valeurs et les principes déontologiques qui guident notre pratique professionnelle. Elle témoigne de notre engagement envers l'excellence, l'intégrité et le respect dans toutes nos interactions avec nos clients.

Nous nous engageons à respecter et à faire vivre ces principes au quotidien, considérant qu'ils constituent le socle de la relation de confiance que nous établissons avec chaque couple accompagné.

1. NOS VALEURS FONDAMENTALES

1.1. Bienveillance

Nous accueillons chaque personne dans sa singularité, sans jugement ni préjugé, avec une attention positive et empathique. Nous créons un espace sécurisant où chacun peut s'exprimer librement et authentiquement.

1.2. Respect

Nous respectons profondément les personnes que nous accompagnons, leurs choix, leurs valeurs, leurs croyances et leur autonomie. Nous reconnaissons la diversité des parcours, des identités et des formes relationnelles.

1.3. Authenticité

Nous nous engageons à une pratique professionnelle sincère et transparente, fondée sur l'honnêteté intellectuelle et émotionnelle. Nous reconnaissons nos limites et orientons vers d'autres professionnels lorsque nécessaire.

1.4. Équité

Nous veillons à traiter chaque personne avec équité, en accordant une attention égale aux préoccupations et aux besoins de chaque partenaire au sein du couple.

1.5. Excellence

Nous nous engageons dans une démarche d'amélioration continue de nos pratiques, nous formant régulièrement aux approches les plus pertinentes et efficaces dans notre domaine.

2. ENGAGEMENT ENVERS NOS CLIENTS

2.1. Clarté du cadre d'intervention

Nous définissons clairement les modalités, objectifs et limites de notre accompagnement. Nous explicitons la distinction entre notre accompagnement relationnel et une démarche thérapeutique, orientant vers des professionnels de santé qualifiés lorsque la situation le requiert.

2.2. Consentement éclairé

Nous veillons à obtenir un consentement véritablement éclairé de la part de nos clients, en leur fournissant toutes les informations nécessaires sur notre approche, nos méthodes et les résultats attendus.

2.3. Confidentialité absolue

Nous garantissons la plus stricte confidentialité concernant les informations partagées lors des séances. Seuls des impératifs légaux ou un danger imminent pour la personne ou autrui pourraient nous conduire à rompre cette confidentialité, et uniquement auprès des autorités compétentes.

2.4. Respect du rythme individuel

Nous respectons le rythme et le cheminement propres à chaque personne et à chaque couple, sans jamais imposer nos perspectives ou nos valeurs personnelles.

2.5. Objectivité et neutralité

Nous maintenons une posture d'objectivité et de neutralité bienveillante, sans prendre parti pour l'un ou l'autre des partenaires, afin de favoriser un dialogue équilibré et constructif.

2.6. Accessibilité et inclusion

Nous nous efforçons de rendre notre accompagnement accessible à tous, dans le respect de la diversité des situations financières, sociales et culturelles.

3. RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

3.1. Limites de compétence

Nous reconnaissons et respectons les limites de nos compétences professionnelles. Nous n'hésitons pas à orienter vers d'autres professionnels lorsque la situation dépasse notre champ d'expertise.

3.2. Formation continue

Nous nous engageons dans une démarche de formation continue et de supervision régulière afin d'actualiser nos connaissances et d'améliorer constamment la qualité de notre accompagnement.

3.3. Évaluation des pratiques

Nous évaluons régulièrement nos pratiques et l'efficacité de notre accompagnement, notamment à travers des questionnaires de satisfaction et des entretiens de suivi.

3.4. Supervision et intervision

Nous participons à des sessions de supervision et d'intervision avec des pairs, afin de questionner et d'enrichir notre pratique professionnelle.

3.5. Prévention des risques

Nous sommes attentifs aux signes de détresse psychologique et aux situations potentiellement dangereuses (violences conjugales, risques suicidaires, etc.) et savons orienter vers les services d'urgence ou les professionnels appropriés lorsque nécessaire.

4. ENGAGEMENTS ÉTHIQUES SPÉCIFIQUES

4.1. Non-ingérence dans les décisions du couple

Nous n'influons jamais les décisions relatives à l'avenir du couple (rester ensemble, se séparer, etc.), considérant que ces choix appartiennent entièrement aux personnes concernées.

4.2. Refus de manipulation

Nous rejetons toute forme de manipulation, d'influence abusive ou de création de dépendance. Notre objectif est l'autonomisation du couple et le développement de ressources propres.

4.3. Prévention des conflits d'intérêts

Nous nous engageons à identifier et à gérer de manière appropriée tout conflit d'intérêt potentiel ou avéré, en privilégiant toujours l'intérêt de nos clients.

4.4. Relations duelles

Nous évitons tout mélange des genres entre relation professionnelle et relation personnelle (amicale, amoureuse, commerciale) avec nos clients, pendant toute la durée de l'accompagnement et pour une période raisonnable après sa conclusion.

4.5. Refus de discrimination

Nous refusons toute forme de discrimination basée sur l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, la religion, le handicap, l'âge ou tout autre critère.

4.6. Protection contre les violences

Nous ne cautionnons aucune forme de violence au sein du couple. En cas de révélation de violences durant l'accompagnement, nous orientons vers les structures spécialisées et rappelons nos obligations légales en matière de signalement lorsque la situation l'exige.

5. TRANSPARENCE DE LA COMMUNICATION

5.1. Honnêteté dans la présentation des services

Nous décrivons nos services, nos qualifications et nos résultats avec exactitude et honnêteté, sans promesse de résultats garantis ou exagérés.

5.2. Transparence tarifaire

Nous communiquons clairement nos tarifs et nos conditions commerciales avant tout engagement.

5.3. Accessibilité des informations

Nous veillons à ce que toutes les informations relatives à notre pratique soient facilement accessibles et compréhensibles.

5.4. Communication respectueuse

Nous adoptons une communication respectueuse et adaptée, tant dans nos séances que dans notre communication externe (site web, réseaux sociaux, etc.).

6. MISE EN ŒUVRE ET RESPECT DE LA CHARTE

6.1. Engagement personnel

Chaque membre de l'équipe FORMACOUPLE s'engage personnellement à respecter cette charte éthique dans l'intégralité de sa pratique professionnelle.

6.2. Procédure en cas de manquement

En cas de manquement présumé à cette charte, nous nous engageons à traiter la situation avec diligence, équité et transparence, en prenant toutes les mesures correctives nécessaires.

6.3. Révision régulière

La présente charte fait l'objet d'une révision régulière pour s'assurer de sa pertinence et de son alignement avec les meilleures pratiques du secteur.

Par la présente charte éthique, nous, **Thomas RATEL** et **Nina BESNARD**, réaffirmons notre engagement envers l'excellence et l'intégrité dans notre pratique d'accompagnement relationnel. Nous considérons ces principes comme le fondement de notre mission : aider les couples à développer une communication authentique et épanouissante.

Fait à Malicorne sur Sarthe, Pays de la Loire, le 23/05/2025

Thomas RATEL



Nina BESNARD

